

OCTOBRE 1957

REVUE
INTERNATIONALE
DE LA
CROIX-ROUGE



COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE
GENÈVE

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

à Genève

- MM. MAX HUBER, docteur en droit, ancien président de la Cour permanente de justice internationale
président d'honneur (1923) ¹
- LÉOPOLD BOISSIER, docteur en droit, professeur honoraire de l'Université de Genève, ancien
secrétaire général de l'Union interparlementaire, *président* (1946)
- JACQUES CHENEVIÈRE, docteur ès lettres h. c. (1919)
- M^{lle} LUCIE ODIER, ex-chef du Service des infirmières-visiteuses de la Section genevoise de la Croix-
Rouge suisse (1930)
- MM. CARL J. BURCKHARDT, docteur en philosophie, ancien ministre de Suisse en France (1933)
- MARTIN BODMER, docteur en philosophie h. c., *vice-président* (1940)
- ERNEST GLOOR, docteur en médecine (1945)
- PAUL CARRY, docteur en droit, professeur à l'Université de Genève (1946)
- EDMOND GRASSET, docteur en médecine, professeur à l'Université de Genève, directeur de l'Institut
d'hygiène (1946)
- PAUL RUEGGER, ancien ministre de Suisse en Italie et en Grande-Bretagne, membre de la
Cour Permanente d'Arbitrage (1948)
- HENRI GUISAN, général, ancien commandant en chef de l'armée suisse (1948)
- ALFREDO VANNOTTI, docteur en médecine, professeur à l'Université de Lausanne (1949)
- RODOLFO OLGIATI, ancien directeur du Don suisse (1949)
- M^{lle} MARGUERITE VAN BERCHEM, ancien chef de service de l'Agence centrale des prisonniers de
guerre (1951)
- MM. FRÉDÉRIC SIORDET, avocat, conseiller du Comité international de la Croix-Rouge de 1943 à
1951, *vice-président* (1951)
- MARCEL JUNOD, docteur en médecine, délégué du Comité international de la Croix-Rouge de 1935
à 1946 (1952)
- GUILLAUME BORDIER, ingénieur dipl. E.P.F., M.B.A. Harvard, banquier (1955)

Direction :

- MM. ROGER GALLOPIN, docteur en droit, directeur exécutif
- JEAN S. PICTET, docteur en droit, directeur des Affaires générales
- EDOUARD de BONDELI, sous-directeur, Services financiers et administratifs
- CLAUDE PILLOUD, sous-directeur, Service juridique

¹ Les années indiquées dans les parenthèses désignent les dates de nomination des membres du Comité international.



SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

SCHWEIZERISCHER BANKVEREIN SOCIETÀ DI BANCA SVIZZERA
SWISS BANK CORPORATION

GENÈVE

BALE BIENNE LA CHAUX-DE-FONDS LAUSANNE
NEUCHATEL ST-GALL SCHAFFHOUSE ZURICH
LONDRES NEW-YORK



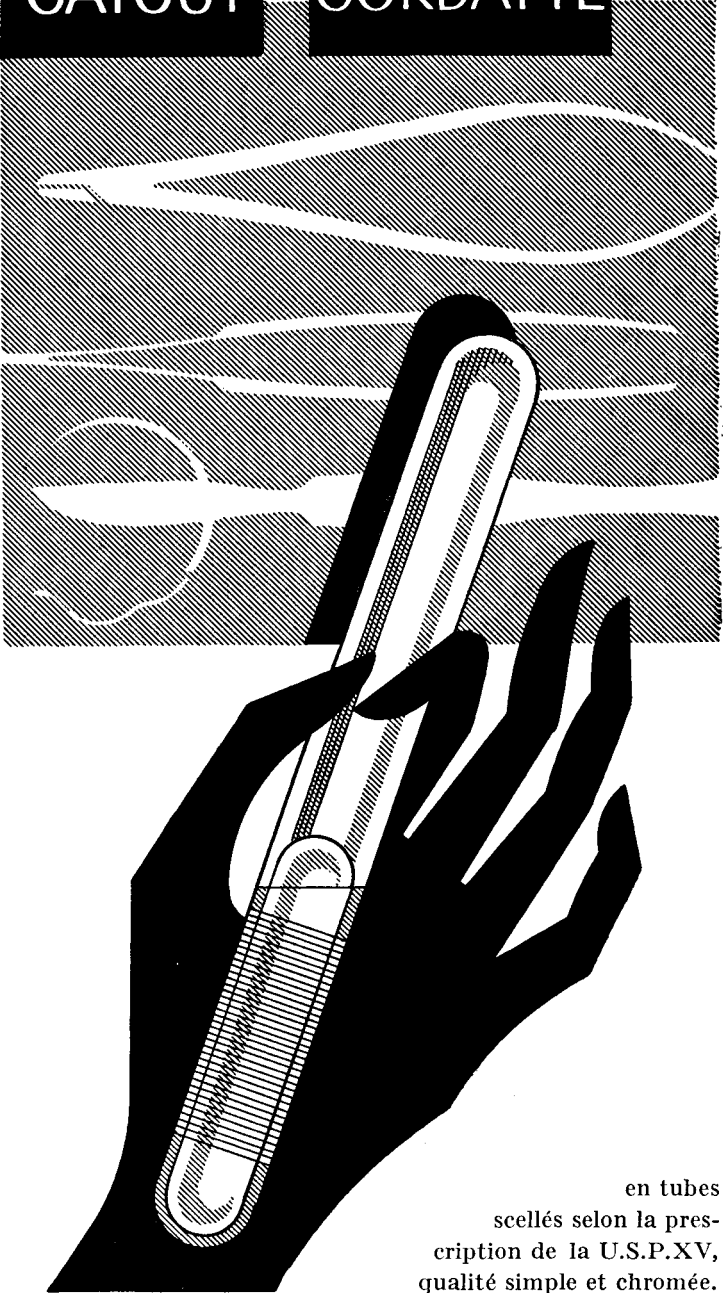
1872

CAPITAL ET RÉSERVES FRs 275 MILLIONS

BOHNY & CIE S.A. BALE/SUISSE

CATGUT

CORDAFIL



en tubes
scellés selon la pres-
cription de la U.S.P.XV,
qualité simple et chromée.

REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE — N° 466

OCTOBRE 1957

*

SOMMAIRE

	Pages
R. Boppe : Un des fondateurs de la Croix-Rouge : Louis Appia (V) .	531

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

<i>Reconnaissance du Croissant-Rouge tunisien (417^{me} circulaire aux Comités centraux)</i>	549
<i>Activité du CICR en Afrique du Nord</i>	551
<i>L'activité du Service international de Recherches</i>	554
<i>Nouvelle mission du CICR à Chypre</i>	556
<i>Conventions de Genève</i>	556

NOUVELLES DE SOCIÉTÉS NATIONALES

<i>Chine</i>	557
<i>Laos</i>	560
<i>Soudan</i>	564
<i>Thaïlande</i>	566
<i>Vietnam (République du)</i>	570

CHRONIQUE

<i>N. I. Pirogov et la Croix-Rouge russe</i>	575
--	-----

BIBLIOGRAPHIE

A TRAVERS LES REVUES

*

SUPPLÉMENTS DE LA REVUE

*

EN LANGUE ANGLAISE

The Neutrality of medical personnel (J. des Cilleuls). — Activities of the ICRC in North Africa. — Further mission of the ICRC to Cyprus. — Red Cross Broadcast in Arabic.

EN LANGUE ESPAGNOLE

De la Neutralidad del personal sanitario (J. des Cilleuls). — Actividad del CICR en Africa del Norte. — Nueva misión del CICR a Chipre. — Emisiones de la Cruz Roja en lengua árabe.

EN LANGUE ALLEMANDE

Von der Neutralität des Sanitätspersonals (J. des Cilleuls). — Tätigkeit des IKRK in Nordafrika. — Neue Mission des IKRK auf Zypern. — Rundfunksendungen des Roten Kreuzes auf Arabisch.

LA REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

est publiée chaque mois par le Comité international de la Croix-Rouge

7, avenue de la Paix, Genève (Suisse) — Compte de chèques postaux I. 1767

Abonnement un an : Fr. 20,— ; le numéro Fr. 2,—

Pour les pays suivants : Algérie, Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Italie, Luxembourg, Maroc, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Sarre, Suède, Tunisie, Vatican, on peut s'abonner auprès des bureaux de poste (Fr. s. 20,50).

Rédaction : JEAN-G. LOSSIER